



Société de l'industrie minérale  
District Hauts-de-France



# Journée technique

## Suivi du littoral et exploitation de matériaux en Baie de Somme entre Quend-Plage et Ault (Somme)

Mercredi 30 mars 2022

La découverte de la Baie de Somme et de la côte picarde est l'occasion d'échanger sur les thématiques de la stabilité des côtes basses et rocheuses, et de l'alimentation en matériaux du territoire.

Le littoral picard, d'Ault à Quend en passant par la Baie de Somme, est en constante évolution, soumis à l'impact des marées et des tempêtes. Le trait de côte subit des variations importantes, avec des zones d'érosion et d'accrétion, qui nécessitent une grande attention à la gestion des espaces littoraux et des ports.



Aperçu de la carrière Samog.

Cet environnement est le résultat de la dernière transgression marine datée du Flandrien, il y a un peu plus de 10 000 ans.

Gisement d'intérêt économique régional, reconnu aussi mondialement par ses galets de silex composés de plus de 98 % de silice, le gisement de sables et galets du Crotoy et plus globalement de la Baie de Somme, est exploité depuis plusieurs dizaines d'années. Au fur et à mesure, ces exploitations donnent naissance à un espace en eau de 250 ha à forts développements écologique, nautique et touristique, ouvert et communiquant avec les espaces alentours (campings, littoral, marais du Crotoy...).

Sur le littoral de Quend-Plage, le système Ecoplage est un dispositif expérimental passif, composé de drains agricoles enfouis à 1,5 m de profondeur maximale sous le sable. Il a pour objectif de recharger le pied de dune par assèchement du haut estran lors du jusant (marée descendante). UniLaSalle exerce un suivi scientifique du dispositif.

Dans la carrière Samog, la vue panoramique sur le plan d'eau permet de découvrir les modalités spécifiques d'exploitation de ce gisement et les orientations des travaux de réaménagement, les marais voisins et la Baie de Somme.

*Cette journée technique est organisée par le district Hauts-de-France de la Sim, en partenariat avec la Société géologique du Nord (SGN) dans le cadre de son sesquicentenaire (SGN-150), avec l'appui de la société Samog, filiale du groupe Lhotellier, et de l'Institut Polytechnique UniLaSalle.*

### programme

- 8 h 00 **Rendez-vous** place du général de Gaulle à Rue, puis départ en bus
- 9 h 00 **Littoral de Quend-Plage : le système Écoplage**
- 10 h 30 **Le Crotoy : visite de la carrière Samog**
- 12 h 00 **Le Crotoy : la dynamique sédimentaire de la Baie de Somme**
- 12 h 30 **Déjeuner au restaurant**
- 14 h 30 **Ault : la dynamique littorale, l'érosion des falaises**
- 17 h 30 **Retour à Rue** et fin de la journée

### important

Le pass sanitaire est obligatoire pour cette journée.

Le nombre de visiteurs étant limité, les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée.

Pour des raisons de sécurité, nous tenons à rappeler que les participants à la visite du matin doivent porter des EPI (chaussures de sécurité, casque, gilet haute visibilité).

**Société de l'industrie minérale**

17 rue Saint-Séverin - 75005 Paris - France

www.lasim.org – contact@lasim.org

Tél. +33 (0)1 53 10 14 70 – Fax +33 (0)1 53 10 14 71

# conditions générales

## INSCRIPTION

Les personnes désirant participer aux journées techniques de la Société de l'industrie minérale sont invitées à remplir le bulletin d'inscription.

Les bulletins d'inscription doivent être accompagnés du chèque correspondant ou des informations complètes concernant le paiement par carte bancaire. Les bulletins sont adressés à :

Société de l'industrie minérale  
17 rue Saint-Séverin, 75005 Paris (France)

Si l'inscription est retenue (dans la limite des places disponibles), le participant reçoit :

- une confirmation d'inscription ou une facture,
- et éventuellement une notice d'information sur les conditions de déroulement particulières à la session (lieu, plan, transport, accueil, déjeuner de travail, hébergement, etc.).

L'adhésion individuelle à la Sim est de 50 euros.

L'adhésion REC (retraité, étudiant ou en recherche d'emploi) est de 30 euros.

## important

Les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre de leur arrivée.

## MODALITÉS D'ANNULATION

Toute annulation devra être signalée par écrit au secrétariat des inscriptions dès que possible.

En cas d'urgence, l'annulation pourra être annoncée par téléphone (secrétariat des inscriptions, +33 (0)1 53 10 14 70). **Dans ce cas, elle devra faire l'objet d'une confirmation écrite sous 24 heures.**

Toute demande d'annulation parvenant au secrétariat de la Sim 30 jours avant la date de la journée technique sera prise en considération et fera l'objet d'un remboursement ultérieur avec une retenue de 8 € pour frais de gestion.

Toute demande d'annulation parvenant entre 15 et 30 jours avant la date de la journée technique fera l'objet d'un remboursement partiel, limité à 50 % du montant.

Enfin aucune demande de remboursement ne pourra être prise en considération si la demande d'annulation parvient au secrétariat de la Sim moins de 15 jours avant la date de la journée technique.

## RESPONSABILITÉ

La Sim ne pourra être tenue pour responsable des modifications survenues à la suite d'événements indépendants de sa volonté et en particulier de l'annulation de la journée technique par suite d'une insuffisance d'inscriptions, d'annulation des sociétés nous recevant pour les journées techniques et de tous faits exceptionnels (grèves, intempéries, etc.).



## RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT UNE INSCRIPTION

Secrétariat des inscriptions de la Sim :

Tél. +33 (0)1 53 10 14 70 - Fax : +33 (0)1 53 10 14 71

E-mail : [contact@lasim.org](mailto:contact@lasim.org)

# Bulletin d'inscription

Suivi du littoral et exploitation de matériaux en baie de somme  
entre Quend-plage et Ault  
District Hauts-de-france  
Mercredi 30 mars 2022

→ Je m'inscris en ligne : [lasim.org/jt2202](http://lasim.org/jt2202)

Ou je remplis le bulletin ci-dessous :

Nom : ..... Prénom : .....

Société : ..... Fonction : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

Tél. : ..... Fax : ..... E-mail : .....

Numéro de TVA intracommunautaire : .....

Secteur :  administration - organisme public  recherche - ingénierie  enseignement  fédération - association  
 industrie (  fabricant de produit finis  exploitant  constructeur - fournisseur )  autre.....

Je souhaite recevoir les lettres d'information de la Sim par e-mail

Frais de participation :  52 € TTC pour les membres Sim

n° de carte membre obligatoire : ..... / .....

65 € TTC pour les non-membres

→ Je règle par  CB  Eurocard Mastercard  Visa  American Express

N° :     /     /     /

Date d'expiration :   /   3 derniers chiffres au dos de la carte :

Titulaire : .....

→ Je règle par chèque joint, à l'ordre de la Sim, tiré sur une banque française

→ Je règle par virement immédiat, en euros, sur le compte bancaire de la Sim (motif : JT22-02) :

## profitez-en pour adhérer à la Sim !

- société 285 €
- individuelle 50 €
- retraité, sans-emploi,  
étudiant, enseignant 30 €

### Adhérer à la Sim, c'est...

- ✓ être informé des **évolutions techniques** de vos métiers ;
- ✓ bénéficier de l'organisation de la Sim, **lieu d'échanges et de rencontres** ;
- ✓ profiter des **synergies existant entre toutes les professions réunies** au sein de l'Association.

Adhérer à la Sim c'est aussi **bénéficiaire de 20 % de réduction** sur toutes les manifestations et publications de l'association.

[www.lasim.org](http://www.lasim.org)